

SYNDICAT PENITENTIAIRE DES SURVEILLANTS**CORPS D'ENCADREMENT ET D'APPLICATION*****CD Villenauze la Grande***

Le: 30 septembre 2026

UN DIALOGUE EXIGEANT POUR DES AVANCÉES CONCRÈTES : NOTRE FORCE, C'EST VOUS !

Chères collègues, chers collègues,

Le 29 septembre dernier, à notre demande, notre organisation syndicale **SPS-CEA**, unie à la CGT Pénitentiaire, a été reçue par la Direction afin d'évoquer les revendications communes que nous tenons à votre disposition. Cet entretien, qui s'est déroulé dans un cadre courtois et respectueux, a permis d'obtenir des engagements fermes et de faire le point sur les avancées majeures prévues pour la fin d'année et l'année prochaine.

Sécurité et infrastructures

La direction a validé d'importants investissements concernant le bâti de l'établissement :
l'extension de l'unité sanitaire ;

- la couverture des cours de promenade du bâtiment B ;
- la pose de grilles le long des bâtiments A et B pour empêcher la récupération des projections ;
- l'isolement total du QI/QD ;
- la réfection totale et la rehausse des miradors.

En appui de la Direction Interrégionale, la Direction a également rappelé sa politique de désencombrement de la détention, avec le transfert prochain des personnes détenues dès l'obtention de leur jugement.

QI/QD

Nous avons enregistré une victoire tant attendue : la Direction a enfin validé la création d'une brigade dédiée, demande que le SPS-CEA portait de longue date.

Quartier disciplinaire : face aux nombreuses dégradations, une rénovation totale va avoir lieu. Des solutions de placement dans un autre établissement seront activées en cas de besoin pendant les travaux.

Agressions physiques : nous avons fermement défendu le principe selon lequel l'agresseur doit être immédiatement placé au QD, et non en confinement. La direction l'a validé, tout en soulignant la difficulté de son application lors des récents blocages.

Commission de discipline : pour limiter les passages, une procédure de reconnaissance des faits en amont sera instaurée pour les manquements réglementaires les plus légers.

Gestion des bâtiments et des personnels

Nous avons obtenu des clarifications essentielles :

Changements de postes : à notre demande, Madame la Directrice rappellera aux encadrants que ces changements, sous leur autorité, restent tout à fait possibles.

Gradé de roulement : interpellée sur son isolement fréquent, la direction a réaffirmé l'obligation d'avoir un encadrant d'ouverture et un encadrant de fermeture par bâtiment. Elle a prévenu qu'un rythme de roulement serait imposé si la gestion en autonomie échouait.

Jeunes professionnels : nous avons dénoncé leur solitude en détention. La direction a partagé notre constat et demandera aux agents du service une vigilance accrue afin de mixer les générations et les expériences.

ELSP : face à l'accroissement de leurs missions périlleuses, l'objectif est de porter progressivement l'effectif à 12 agents, avec la mise en place d'astreintes. Cette transition se fera au rythme des places de formation disponibles.

Service de fin d'année

Excellente nouvelle, la Directrice souhaite un retour au libre choix des agents, comme cela se pratiquait avant l'année dernière. Elle s'est engagée à transmettre prochainement le planning des rythmes prévisionnels de l'année prochaine.

Et maintenant ?

Beaucoup de ces chantiers vont désormais se négocier au sein de groupes de travail.

Le SPS-CEA vous invite chaleureusement à vous saisir de ces sujets pour faire évoluer notre établissement grâce à votre expertise du terrain.

Tant que le respect et le dialogue constructif seront possibles, notre organisation syndicale gardera la main tendue pour trouver des solutions, tout en restant vigilante quant à l'application concrète de ces engagements.

REJOIGNEZ LE **SPS-CEA, LE SYNDICAT QUI VOUS ÉCOUTE ET QUI AGIT !**

Le Bureau SPS-CEA

